

GUIDE D'UTILISATION POUR LES USAGERS SERVICES D'IMAGERIE MÉDICALE

Examens AVEC rendez-vous

LISTE DES EXAMENS EN IMAGERIE MÉDICALE QUI NÉCESSITENT UN RENDEZ-VOUS

- Échographie générale
- Échographie obstétricale
- Échographie cardiaque
- Échographie mammaire
- Fluoroscopie
- Résonance magnétique
- Tomodensitométrie
- Mammographie
- Angiographie
- Médecine nucléaire et TEP

PROCÉDURE

- Le médecin traitant fait parvenir l'ordonnance d'imagerie médicale complétée et signée à l'une des installations offrant ce service d'imagerie médicale.
- Le Service d'imagerie médicale vous contactera pour la prise de rendez-vous en tenant compte du degré d'urgence relié à votre ordonnance.
- La préparation pour l'examen, lorsque nécessaire, vous sera expliquée lors de la prise du rendez-vous. Des feuillets explicatifs des examens d'imagerie médicale sont disponibles au santeestrie.qc.ca/imagerie.
- Pour annuler ou reporter un rendez-vous, il est important d'appeler le Service d'imagerie médicale où se fera l'examen.

PRÉALABLE À L'EXAMEN

Il se pourrait que votre médecin ait prescrit des tests à faire avant votre examen (ex. : prélèvements sanguins). S'il y a lieu, assurez-vous de faire ceux-ci dans les délais requis. Vous pourrez valider les tests à faire et le délai lors de la prise de rendez-vous.

LE JOUR DE VOTRE EXAMEN, VOUS DEVEZ APPORTER :

- votre carte d'assurance maladie valide;
(Advenant le cas où votre carte serait expirée, des frais pour la réalisation de l'examen seront exigés.)
- votre carte d'hôpital;
- un sac pour vos effets personnels (il est important de ne pas apporter d'objets de valeur).

S'il y a lieu, les mesures de prévention des infections vous seront communiquées lors de la prise de rendez-vous. En tout temps, des mesures sanitaires sont en place et sont accessibles au : santeestrie.qc.ca/covid-19.